



Communiqué de presse
de la Fédération
Sud Collectivités Territoriales

Paris le 20 novembre 2008

**Elections Professionnelles dans la fonction Publique Territoriale
Sud Collectivités Territoriales obtient près de 3 fois plus de voix qu'en 2001**

Sans préjuger des résultats du 2ème Tour qui aura lieu le 11 décembre, la Fédération SUD Collectivités Territoriales peut raisonnablement, avec plus de 20 000 voix obtenues au 1er Tour espérer tripler son score de 2001. Ces résultats du 1er Tour sont satisfaisants. Ils témoignent du travail de terrain des équipes locales, et ce malgré les nombreuses entraves mises au développement de notre courant syndical.

Il faut rappeler que, pour SUD, ces élections professionnelles ont eu lieu comme en 2001 « sous le régime de la loi dite Perben » donnant aux employeurs politiques le pouvoir d'accepter ou de refuser les listes SUD et obligeant toutes les équipes à faire la preuve de leur représentativité locale. **Certains Maires et Présidents et non des moindres ont usé et abusé de ce pouvoir pour écarter SUD de ce scrutin**, malgré les accords dits de Bercy visant à autoriser la libre présentation de toute organisation syndicale légalement constituée, principe pourtant approuvé par tous les partis politiques. Ce sont autant de collectivités dont les agents ont été privés d'un vote SUD : à Calais et au centre de gestion du Pas de Calais, à Avignon, à la Communauté Urbaine de Strasbourg, à Nantes, à Lille, à Paris et autant de voix qui manqueront dans le résultat final.

Ces premiers résultats de la Fédération SUD CT témoignent de son **développement par la diversité de ses implantations à la fois sur le territoire et dans les différents types de collectivités.**

Ainsi SUD se développe dans les collectivités affiliées aux Centres départementaux de gestion : elle confirme son implantation en Haute-Garonne et dans le Gard. **Elle fait son entrée dans 11 Centres de gestion** : Ardennes, Calvados, Corrèze, Ille et Vilaine, Hérault, Haute Loire, Meurthe et Moselle, Nord, Guadeloupe et Martinique. SUD s'implante également dans la Sarthe même si elle n'obtient pas de siège malgré des scores de plus de 10% en CAP de catégorie C et B.

SUD se renforce et se développe dans les Conseils Généraux: **présents dans 11 départements** Ariège, Côtes d'Armor, Gard, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Ille et Vilaine, Meurthe et Moselle, Moselle (malgré leur exclusion des élections en 2001), Puy de Dôme, Seine-Maritime, Somme, SUD **entre dans 10 Conseils Généraux de plus** : Ardennes, Hautes-Alpes, Eure, Lot et Garonne, Loire, Nord, Pas de Calais, Martinique, Guadeloupe, **sans compter les 2èmes tours où nous présentons des listes** dans l'Ain, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val d'Oise.

SUD accroît également son audience dans le secteur communal et intercommunal. Après l'annulation par les Tribunaux Administratifs des décisions de rejet des listes SUD des Maires, **les agents par leur vote installent SUD dans les Villes de Lyon (13% en CTP), Lanester (33% en CTP) et Angers (11% en CTP). C'est une belle victoire de ce que devrait être la démocratie sociale !**

Fédération SUD Collectivités Territoriales

Adresse postale : 1 rue Delpech - 31000 Toulouse

☎ 06 82 85 85 35 – Fax 05 61 23 51 67 - contact@sudct.org

Présent en 2001 à Tulle, Nîmes, Toulouse, Communauté Urbaine de Dunkerque, La Roche sur Yon et Créteil, **SUD s'implante dans de nouveaux chefs-lieux ou grandes villes** : Oyonnax, Charleville-Mézières, Vitrolles, Caen-la-Mer, La Rochelle, Saintes, l'Agglo de Montpellier, Le Puy en Velay, Saint-Herblain, Dunkerque, Reims, Lorient, Pau, Perpignan, Vénissieux, Meaux, Fontenay/Bois, Bagnolet, Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, **mais également dans des collectivités de** l'Ain, de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône, du Finistère, du Gard, de Haute-Garonne, de Gironde, de l'Hérault, d'Ille-et-Vilaine, du Loiret, de la Manche, de Meurthe-et-Moselle, du Nord, du Pas-de-Calais, du Puy de Dôme, de la Sarthe, du Var, du Vaucluse, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne, de la Martinique et de la Guadeloupe, avec des seconds tours dans l'Essonne et le Val d'Oise.

SUD s'est également développé dans les Services Départementaux d'Incendie et de Secours : présent depuis 2001 dans la Drôme, le Gard, la Gironde, les Landes, le Nord et la Réunion, SUD sera également représenté en Dordogne, Haute-Garonne, Nièvre, Pas de Calais, Pyrénées Orientales, Rhône, Vaucluse et Yonne.

La percée est moins significative dans les Régions : SUD conforte ses résultats en Midi-Pyrénées et s'implante au Conseil régional de Bretagne, de Picardie et de Guadeloupe. SUD est également présent en Basse-Normandie et en Languedoc-Roussillon, même s'il n'y a pas d'élus.

Tous ces résultats sont très encourageants pour une Fédération qui ne dispose d'aucun droit syndical national et pour des équipes qui dans leur grande majorité, ont agi sans droits et moyens syndicaux (pas même la possibilité d'organiser des heures d'information pour le personnel) face à des syndicats installés depuis des décennies et disposant de droits et moyens humains et matériels importants.

SUD touche maintenant près d'un tiers du corps électoral et réalise des scores moyens de 13% en CAP (toutes catégories confondues) et de plus de 20% en CTP. Les agents ont placé SUD en tête dans plusieurs collectivités.

Il faut bien sûr attendre les résultats définitifs pour analyser l'audience de SUD au niveau national mais ces scores témoignent de l'attente des salariés d'un syndicalisme indépendant, combatif, revendicatif et du rejet de pratiques clientélistes et de co-gestion. Plus que le pourcentage global qui avoisinerait 3% selon les résultats partiels publiés par la DGCL, **la progression de SUD l'inscrit comme partenaire incontournable dans le paysage syndical de la Fonction Publique Territoriale.**

La Fédération SUD CT remercie tous les agents qui lui ont fait confiance et **appelle ceux qui voteront pour le second tour le 11 décembre à confirmer leur aspiration par le vote SUD** à une autre idée du travail, des services publics, de la répartition des richesses et de la société.

Au-delà des élections professionnelles, **la Fédération SUD CT appelle également les agents à voter pour la liste SUD aux élections de la CNRACL le 2 décembre et à faire voter pour les listes SUD-Solidaires lors des élections prud'homales du 3 décembre.**

Fédération SUD Collectivités Territoriales

Adresse postale : 1 rue Delpech - 31000 Toulouse

☎ 06 82 85 85 35 – Fax 05 61 23 51 67 - contact@sudct.org